CONSEIL D'ETABLISSEMENT

01/04/2019 à 17h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 25 octobre 2018

3. Calendrier de fin d'année dont :
   a. point sur projets divers
   b. horaires en période de Ramadan
   c. épreuves orales du DNB

4. Environnement Numérique de Travail au collège

5. Conseil de la Vie Collégienne et Elémentaire (CVC-E)

6. Rentrée 2019 : prévisions d'effectifs et structure

7. Rythmes scolaires et organisation des enseignements

8. Modalités d'évaluation au collège

9. Questions diverses :

Représentantes des personnels du 2nd degré

9.1 Quid des heures supplémentaires (HSE) et IMP : nombre, mode d'attribution et répartition ?

9.2 Pour quelle raison n'avons-nous pas été consultés pour faire partie du groupe de travail qui mène des actions au bénéfice de l'association caritative de Kénitra ?

9.3 Concernant le matériel,
Pourquoi avons-nous autant de mal à installer le moindre matériel nécessaire au bon déroulement des cours : scanner, ordinateur etc...
Nous souhaiterions pouvoir disposer, dans la mesure du possible, d'un éclairage au dessus du tableau comme dans les salles de l'Institut.

9.4 La question sur le mobilier de la salle des profs : qu'en est-il de la commande ?

9.5 "Silence, on lit" : au vu du manque d'intérêt ou d'investissement des élèves cette année (ou ce que tu veux...), pourrait-on revoir la programmation et son déplacement en fin de journée (plus de cours et donc un vrai moment de détente avant de quitter l'établissement ?

Représentants des parents (APEK)

9.6 Nous souhaitons avoir un éclaircissement concernant la rareté des expériences pratiques et des sorties pédagogiques, pour renforcer la compétence des élèves dans les matières scientifiques.

9.7 Certains parents ont demandé des rendez-vous via l'application PRONOTE, mais en vain.

Le Principal remercie les participants de leur présence et souligne tout particulièrement la présence de madame Berthoud, conseillère consulaire.

Madame Berthoud invite les membres du conseil à participer aux différentes conférences organisées à Rabat à l'occasion de la semaine de l'école inclusive, du 8 au 13 avril. Elle demande que ce programme soit largement diffusé, ce qui est déjà le cas au sein de la communauté scolaire du GSU Balzac.

Le Principal ajoute que le GSU Balzac, dans le cadre de cette semaine de l'école inclusive et en partenariat avec l'association de parents GIPE, co-organise un café-débat à l'attention des parents le jeudi 11 avril de 17h30 à 19h sur le thème des troubles d'apprentissage. Ce café-débat sera web radiodiffusé sur la WRB (Web Radio Balzac) le vendredi 19 avril au matin.

Monsieur Grattepanche est désigné secrétaire de séance au titre de l'administration.

Madame El Biadi (APEK) est volontaire pour assurer le secrétariat au titre des parents d'élèves.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec ajout :

- d'un sous-point dans le point 3 par la direction : horaires en période de Ramadan ;
- 5 questions par les représentantes des personnels du 2nd degré ;
- 2 questions par l'APEK.

2. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 25 octobre 2018

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 25 octobre 2018 est adopté à l'unanimité, sans modification.

3. Calendrier de fin d'année dont :
   a. Point sur projets divers

Le Principal informe les membres du conseil de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets concernant le GSU :

- ✓ webradio : diffusion en direct, du 15 au 19 avril, d'émissions de radio produites par les élèves, de la moyenne section à la 3ème ; ce projet s'inscrit dans l'axe 2 du projet d'établissement (maîtrise de la langue) ;

- ✓ cross solidaire : course d'une heure, le 19 avril, en relais, par équipe, du CM1 à la 3ème, avec un adulte responsable, parrainée au profit d'une association qui gère une structure d'accueil pour handicapés; ce projet s'inscrit dans l'axe 1 du projet d'établissement (culture du vivre ensemble et citoyenneté).

Madame Hafid (GIPE) demande si les parents pourront assister au cross.

Le Principal répond que ce ne sera pas possible en tant que simple spectateur, le GSU n'étant pas en mesure de gérer l'accueil des parents lors de cette manifestation, mais que tous les parents qui souhaiteront participer au cross, en tant qu'adultes responsables d'une équipe ou bénévoles, seront les bienvenus.

Les représentants des parents attirent l'attention de la direction sur la nécessité de bien communiquer sur ce point vis-à-vis de la communauté des parents.

Madame El Asri demande pourquoi le projet de spectacle interdisciplinaire et interdegré sur Ibn Battuta n'apparaît pas.

Le Principal répond que cette présentation de quelques projets ne se veut pas exhaustive et que pour l'instant, tout n'est pas définitivement calé, à commencer par la date de la représentation, concernant ce projet porté par madame Jaafar.

b. Horaires en période de Ramadan

Le Principal informe le conseil que les horaires seront modifiés comme suit durant la période de Ramadan :

- Primaire : 9h30-12h30 / 14h-17h
- Secondaire : 8h30-12h30 / 14h-17h

Concernant le secondaire, il ne sera plus nécessaire de recaser des cours positionnés après 17h car tous les cours s'arrêtent à 17h cette année.

c. Epreuve orale du DNB

L'épreuve orale du DNB aura lieu le lundi 24 juin.

La grille d'évaluation a été présentée en Conseil du 2nd degré.

Les épreuves orales de Section Internationale auront lieu le jeudi 20 juin.

4. Environnement numérique de travail

Le Principal informe le conseil que les collégiens bénéficient désormais d'un ENT, le même que les élèves de Descartes, ce qui signifie :

- ✓ Une adresse courriel scolaire en nom.prenom@lycee-descartes.ma que les élèves pourront garder en arriver au lycée Descartes
- ✓ Des classes virtuelles pour échanger des documents pédagogiques avec leurs enseignants
- ✓ De nombreuses autres fonctionnalités et outils numériques de la suite Google pour l'éducation.

En arrivant ensuite au lycée Descartes, les élèves pourront conserver les documents stockés sur leur ENT du GSU Balzac, et ce jusqu'environ 3 mois après avoir quitté le lycée.

Monsieur Mrani Alaoui, professeur de technologie, forme progressivement toutes les classes à la prise en main de ces outils.

Il est donc important que les parents permettent à leurs enfants d'accéder à un outil numérique à la maison. Une modification du règlement intérieur est éventuellement à envisager de ce point de vue.

5. Conseil de la Vie Collégienne et Elémentaire

Le Principal rappelle que le CVC est une instance officielle depuis un texte réglementaire de 2016. Sa composition peut être partiellement adaptée à la réalité de chaque établissement et il est ainsi proposé de tenir compte de notre fonctionnement « groupe scolaire » en instituant un Conseil de la Vie Collégienne et Elémentaire.

Attributions : il s'agit avant tout d'une instance d'expression des élèves, de dialogue entre eux et avec la communauté scolaire.

Thèmes qui peuvent être abordés :

- Organisation de la scolarité et du temps scolaire, projet d'établissement, règlement intérieur, équipements, restauration
- Bien-être des élèves, climat scolaire et pratiques participatives
- Organisation du travail personnel et accompagnement
- Mise en œuvre des parcours
- Formation des représentants

Proposition de composition :

- 2 représentants de la direction
  - Principal : président
  - Directrice primaire : vice-présidente
- 8 représentants des élèves :
  - 4 représentants pour le collège : 1/niveau (désigné par et parmi les délégués et suppléants de chaque niveau)
  - 4 représentants pour le primaire : 1/classe cycle 3 (désigné par les élèves de chaque classe)
- 4 représentants des personnels :
  - CPE
  - 1 professeur Primaire (volontaire)
  - 1 professeur Secondaire (volontaire)
  - 1 surveillant
- 2 représentants des parents : 1 par APE

Madame Hafid insiste sur le fait que le CVC-E devrait permettre d'évoquer avec les élèves des points qui figurent à l'ordre du jour du conseil d'établissement.

La création du CVC-E selon les modalités présentées est adoptée à l'unanimité.

6. Prévisions d'effectifs et de structure

Les effectifs de l'an prochain devraient être sensiblement les mêmes que cette année, avec la même structure, c'est-à-dire :

- 1 MS
- 1 MS/GS
- 1 GS
- 2 divisions par niveau

Pour information, les tests sont ouverts sur tous les niveaux du primaire et du secondaire, même si peu de places pour l'instant s'annoncent disponibles sur certains niveaux.

M. Fechtali (APEK) et madame El Asri (représentante personnels 2nd degré) s'étonnent de cette ouverture des tests même sur des niveaux pour lesquels on sait qu'il y aura peu de places, avec le risque de créer de faux espoirs chez les parents.

Le Principal répond qu'on ne sait jamais ce qui peut se passer et, qu'à la date de décision d'ouvrir les tests, rien n'est sûr concernant les départs et arrivées pour l'année prochaine. La secrétaire tient un discours de vérité aux parents qui se renseignent, en précisant que le nombre de places disponibles est très faible sur tel ou tel niveau quand c'est le cas. Enfin, à l'heure d'une réflexion de fond sur la programmation de travaux à venir, l'évolution des demandes non satisfaites peut être un paramètre important à comptabiliser.

Madame Hafid souhaite connaître les retours suite à l'enquête lancée en février auprès des parents sur leurs intentions de réinscription.

Le Principal répond que le taux de réponse est trop faible pour que cette enquête soit fiable.

7. Rythmes scolaires et organisation des enseignements

La Directrice présente un état de la réflexion en cours au Primaire concernant la réorganisation des enseignements et en particulier le nombre et la répartition des heures d'enseignement de la langue arabe.

Elle fait référence à la note de service et présente les changements pour l'année scolaire suivante.

Elle précise « l'éclatement » des 2h successives d'arabe pour une meilleure assimilation par les élèves, les changements opérés déjà dans les écoles (décalage de l'entrée du matin), le rythme 3h/3h à Kénitra, la semaine des élèves qui passe à 26h, l'organisation de l'arabe.

Le temps d'enseignement devant les élèves passe à 24h pour les enseignants de français et d'arabe.

Les expériences de rythmes scolaires (ex 3h/3h) commencées à la rentrée 2018-2019 peuvent continuer sous la même forme en adaptant les nouvelles obligations de la langue arabe, à savoir 3h pour les maternelles-CP et 5h pour les autres niveaux. Dans cette hypothèse, les élèves de maternelle et CP pourraient rester à 25 h d'enseignement et les autres seraient à 26h.

La Directrice explique pourquoi il ne peut y avoir de co-enseignement en Maternelle-CP si on adopte le rythme 4h/2h. La circulaire serait appliquée à la lettre sans tenir compte de l'expérience de cette année.

En Maternelle-CP, sur les 3h d'étude de la langue arabe, les enseignants de français auraient 2h libérées et 1h d'aide (sur cette 3ème h d'étude de la langue arabe), donc plus assez d'heure pour le co-enseignement.

En restant en rythme 3h/3h, ces mêmes enseignants n'auraient qu'une heure libérée (25/26), ce qui laisserait la possibilité de faire 1h de co-enseignement et 1h d'aide sur les 3h d'arabe.

L'équipe pédagogique a commencé à discuter sur ces différentes propositions et sur le bilan de cette année mais la discussion n'est pas finie et aucune décision ou préconisation n'est encore arrêtée.

Le Principal ajoute que selon les décisions prises pour le Primaire, 2 pistes sont envisagées :

- Maintien de l'organisation en 3h le matin / 3h l'après-midi ; dans ce cas, rien ne changerait pour le secondaire.
- Retour à une répartition 4h le matin / 2h l'après-midi ; dans ce cas, et compte tenu du non-changement d'heure l'hiver au Maroc, il paraît difficile de faire commencer le primaire à 8h et de faire des entrées décalées secondaire / primaire. Solution possible :
  - Passage à 8h30/12h30 le matin pour tous
  - Pause méridienne 12h30/14h15
  - 14h15/17h15 pour le secondaire pendant que le primaire fait 14h15/16h15

Madame El Asri souhaite savoir comment se passe le co-enseignement.

Madame Omari explique en quoi cela consiste, soulignant le fait que ce n'est certes pas facile mais que cela est très enrichissant, que cela permet notamment de donner du sens aux apprentissages.

Madame Hafid (GIPE) trouve que cela ferait vraiment un long week end de libérer les élèves le vendredi après-midi. Par ailleurs, elle insiste sur le fait que les horaires d'entrée décalés du matin (secondaire / primaire) gênent de nombreux parents.

Le Principal répond que compte tenu du différentiel d'heures, il y aura toujours un décalage, que ce soit le matin ou l'après-midi.

Madame El Asri dit que la médiathèque peut être une solution le soir.

Madame El Biadi ajoute que les ateliers parascolaires peuvent aussi être une solution le soir.

Madame Omari estime que débuter à 8h, pour des petits, c'est vraiment trop tôt, surtout depuis le non-changement d'heure l'hiver au Maroc.

Monsieur Laclaverie dit que pour des grands, cela ne pose pas de problème.

8. Modalités d'évaluation au collège

Le Principal rappelle la situation actuelle :

- ✓ Evaluation par compétences en 6ème
- ✓ Evaluation par compétences et notes au cycle 4, sachant que :
  - o il s'agit d'une situation transitoire
  - o l'évaluation par compétences est obligatoire jusqu'à la fin du cycle 4
  - o elle sert même de support pour l'attribution de 400 des 800 points du DNB

Le Principal informe que l'année prochaine, à l'image de ce qui se fait à Descartes, tout le cycle 4 passera en mode d'évaluation par compétences uniquement.

9. Questions diverses

9.1 Quid des heures supplémentaires (HSE) et IMP : nombre, mode d'attribution et répartition ?

Concernant, les IMP, le Principal invite les représentantes des personnels du 2nd degré à lire ou relire le PV du dernier CE puisque ce point figurait à l'ordre du jour. Madame El Asri veut savoir s'il n'y en a pas eu d'autres attribuées. La réponse est non.

Pour les HSE, un bilan global sera présenté en fin d'année, comme l'an dernier.

Les modalités d'attribution restent les mêmes : les HSE sont attribuées sur la base de projets qui sont présentés, avec comme principe de base une activité des enseignants réalisée en présence des élèves.

Madame El Asri voudrait savoir qui finance le projet Ibn Battuta.

Le Principal répond qu'il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où ce projet évolue en permanence et qu'il n'y a eu aucune anticipation des besoins.

Madame la Gestionnaire complète en disant qu'il est important de présenter des demandes au moment de l'élaboration du budget.

Madame El Asri dit que ce projet doit bénéficier d'un budget et qu'il n'est pas normal que les collègues paient de leurs poches des dépenses liées à ce projet.

La direction s'étonne de cela et précise qu'aucune dépense n'a été refusée à ce projet dans la mesure où aucune demande ne lui a été formellement présentée.

Madame El Asri ne comprend pas pourquoi le FSE ne finance pas puisqu'il thésaurise de l'argent des élèves.

Le Principal dément formellement cette affirmation et insiste sur le fait que le FSE ne thésaurise absolument pas ; il finance bien des activités et des projets au profit des élèves du collège (aide au voyage, activité Slam, achat de matériels ...).

Monsieur Grattepanche, en tant que trésorier du FSE, précise que le projet Ibn Battuta n'a jamais été présenté par ses organisateurs dans la liste des activités FSE et donc qu'aucune demande ne lui a été formulée.

Monsieur Fechtali suggère de fonctionner sous forme d'appel à projets, avec une date limite pour les présenter.

Le Principal répond que si un tel fonctionnement était adopté, peu de projets verraient le jour.

9.2 Pour quelle raison n'avons-nous pas été consultés pour faire partie du groupe de travail qui mène des actions au bénéfice de l'association caritative de Kénitra ?

Ce projet a été présenté en Conseil Ecole-Collège et le projet figurait à l'ordre du jour envoyé à tous les enseignants du primaire et du secondaire le 25/01.

Il a également été présenté en Conseil Pédagogique le 12/02 et ce projet figurait aussi à l'ordre du jour envoyé le 07/02.

Le Principal rappelle que son bureau est toujours ouvert. Les collègues qui souhaitent faire entendre leur avis peuvent venir le voir.

Par ailleurs, l'établissement a déjà travaillé avec cette association dans le cadre d'autres opérations caritatives :

- ✓ opération « Un don, un sourire » : une initiative solidaire d'élèves avec un message aux enseignants le 16/10/18
- ✓ autres opérations caritatives en 2016-2017, à l'initiative de madame Drissi, trésorière du FSE à l'époque.

Le Principal se réjouit de constater qu'il y a un intérêt pour ce projet et il entend la remarque : la prochaine fois, tous ceux qui le souhaitent seront largement invités à venir travailler sur ce dossier, dans un groupe de travail ad hoc. Et il espère que les collègues qui se sont sentis écartés seront présents l'année prochaine.

Madame El Asri dit que la question était plutôt de savoir si les collègues peuvent lancer d'autres initiatives solidaires.

Le Principal répond que oui et que les collègues porteurs de projets n'ont qu'à venir le voir.

9.3 Concernant le matériel,

Pourquoi avons-nous autant de mal à installer le moindre matériel nécessaire au bon déroulement des cours : scanner, ordinateur etc...
Nous souhaiterions pouvoir disposer, dans la mesure du possible, d'un éclairage au dessus du tableau comme dans les salles de l'Institut.
Le Principal souhaite remettre les choses en perspective : le collège est passé, depuis le début de l'année scolaire, de 62 PC connectés à 114

Il ajoute qu'un incident électrique majeur au mois de novembre a endommagé de très nombreux matériels numériques et il a fallu trouver des solutions d'urgence sachant que nous étions en fin d'année budgétaire et qu'il n'était plus possible de passer des commandes.

Madame la Gestionnaire ajoute que l'installation de nouveau matériel nécessite pratiquement toujours l'intervention de plusieurs sociétés (câblage, électricité parfois peinture etc...) et donc de la coordination entre les différents intervenants.

Pour l'installation des scanners, la mise en place était d'abord liée à l'installation de la salle des professeurs. Elle a nécessité ensuite la coopération entre le technicien de l'ONEREP habilité à configurer la machine et l'informaticien qui travaille pour Balzac.

Concernant la demande d'éclairage, le Principal précise que le Conseil d'Etablissement n'a pas vocation à traiter directement ces demandes : elles doivent passer par la procédure habituelle, à savoir une demande formulée via Pronote.

9.4 La question sur le mobilier de la salle des profs : qu'en est-il de la commande ?

Madame la Gestionnaire répond que les enseignants ont communiqué une liste de matériels fin novembre, alors que le budget 2018 était clôturé. Il s'en est suivi des échanges pour ajuster cette liste et faire en sorte que le matériel rentrait bien dans la salle. Un premier devis a été présenté début février au service comptable du Pôle qui l'a refusé pour des raisons techniques, d'imputation budgétaire, et non pour motif d'opportunité de dépense.
La demande a été présentée à nouveau et la commande est en cours.
Les procédures d'achats peuvent parfois paraître longues et fastidieuses ; c'est pourquoi il est demandé à chacun de faire les demandes d'achats le plus tôt possible afin d'éviter les délais d'attente.
Madame la Gestionne en profite pour rappeler la procédure, incontournable :

- demande des personnels
- demande de devis
- signature du chef d'établissement
- demande d'engagement auprès du lycée Descartes
- accord de l'ordonnateur
- confirmation de commande auprès du fournisseur
- livraison
- facturation

9.5 "Silence, on lit" : au vu du manque d'intérêt ou d'investissement des élèves cette année (ou ce que tu veux...), pourrait-on revoir la programmation et son déplacement en fin de journée (plus de cours et donc un vrai moment de détente avant de quitter l'établissement ?

Dans la mesure où il s'agit d'une initiative proposée et arrêtée en conseil pédagogique, le Principal préfère qu'un bilan de cette action soit réalisé en Conseil Pédagogique, pour ensuite évoquer un possible ajustement du dispositif. Et le Conseil d'Etablissement en sera informé en temps voulu.

Représentants des parents (APEK)

9.6 Nous souhaitons avoir un éclaircissement concernant la rareté des expériences pratiques et des sorties pédagogiques, pour renforcer la compétence des élèves dans les matières scientifiques.

Le Principal apporte les éléments de réponse suivants, en 3 points.

1er point : l'équipe pédagogique et éducative est consciente de la nécessité de cet apprentissage par l'expérience et les sorties pédagogiques. La préoccupation des parents est largement partagée, à tel point que cela est inscrit dans le projet d'établissement adopté au mois d'octobre dernier *(Axe 3 : bâtir une culture scientifique solide / Objectif principal : développer chez nos élèves une culture et un esprit scientifiques / Sous-objectif : permettre à nos élèves de conduire et mettre en œuvre une démarche expérimentale).*

2ème point : l'équipe pédagogique et éducative n'est pas d'accord avec le terme de « rareté » utilisé dans la question et tient à donner quelques exemples :

- ✓ en SVT : s'il n'y a pas suffisamment d'expérimentation au sens strict du terme, avec protocole, hypothèses .... des activités pratiques (informatique, manipulation, microscopie) sont proposées quasiment à chaque séance ;
- ✓ en 6ème, où les contraintes de programmes sont moins fortes, le cours d'EIST repose sur une pédagogie de projets avec activités pratiques ;
- ✓ en technologie : une grande partie du programme tourne autour du numérique et les expériences « pratiques » relèvent donc très souvent d'activités sur PC : logiciels d'architecture et conception (sweetHome3d, GoogleSketchup...), logiciels de programmation (scratch, Mblock...).
  Les TP plus "pratiques" (utilisation de matériel, maquettes...) sont effectivement plus rares étant donné les plages horaires et l'enchaînement des cours.

3ème point : l'équipe pédagogique et éducative travaille à développer cet apprentissage par l'expérience et les sorties pédagogiques ; quelques exemples :

- ✓ après la réfection du labo de SPC, une réflexion est en cours pour l'acquisition de matériel pédagogique adapté, dans le cadre de procédures d'achat de matériels en France ;
- ✓ une sortie pédagogique à l'usine de traitement des eaux de Rabat est en cours de finalisation, pour les élèves de 6ème

- ✓ dans le cadre de la reconduction du voyage à Oualidia (5ème), un volet scientifique sera proposé par monsieur Charret l'an prochain (nouveau collègue de SVT) ;
- ✓ enfin, une réflexion est en cours sur l'organisation des enseignements :
  - rappels / organisation des enseignements de cette année
    - 4h d'EIST en 6ème et 1h30 dans chaque discipline au cycle 4
    - 6ème : mise en barrette et fonctionnement en 2 classes / 3 groupes, avec rotation selon les thèmes
    - 5ème : 1h classe entière / 0.5h dédoublée
    - 4ème : 0.5h classe entière / 1h dédoublée
    - 3ème : 0.5h classe entière / 1h dédoublée
  - D'autres organisations possibles :
    - Des créneaux d'1h30 mais cela « mange » des plages horaires
    - Possibilité des créneaux de 2h mais une des conséquences possibles, c'est de finir au-delà de 17h ... Nous n'excluons donc pas cette possibilité pour l'année prochaine.

Monsieur Fechtali précise sa question en mettant en avant non pas la rareté mais plutôt la vétusté du matériel utilisé (ampèremètres, oscilloscopes, lamelles ...).

Le Principal fait confiance aux enseignants du Pôle science pour faire remonter les besoins en matériels pédagogiques adaptés.

Madeline Grattepanche (représentante des élèves) trouve que le matériel utilisé en SVT est suffisant et insiste sur le fait que cette année, en 3ème, ils font plus d'activités pratiques que les années précédentes, notamment avec les microscopes et les préparations.

9.7 Certains parents ont demandé des rendez-vous via l'application PRONOTE, mais en vain.

Si les parents n'obtiennent pas de réponse via Pronote, il faut les inviter à contacter le secrétariat du Principal.

La séance est levée à 19h35.